

CHINIQUEY-BREDOUILLE.

Ce pauvre apostat, aujourd'hui descendu si bas, et encore plus digne de pitié que de mépris, promène en ce moment sa honte dans les Provinces Maritimes. Après avoir dupé quelques Canadiens de l'Ouest, volé plusieurs Américains de là bas, et plusieurs protestants d'ici, il est allé tenter fortune dans un pays où il se croyait inconnu. Sa mauvaise réputation l'avait devancé et ses débuts ont reçu un accueil peu flatteur et surtout peu net, sous forme d'œufs pourris. Un peu violents, mais pas bêtes ces *blue-roses* ! Ils ont bien deviné le gremlin sous la nouvelle doctrine du ministre suisse.

J. A. MOUSSEAU.

SERVICE POUR LE REPOS DE L'ÂME DE SIR GEO. E. CARTIER.

Mercrèdi, 23 juillet dernier, a été chanté, à St. Antoine, rivière Chambly, un service funèbre pour le repos de l'âme de Sir George. E. Cartier.

Plusieurs amis de Sir George, venus de Montréal et d'autres points du pays, s'étaient rendus dans cette paroisse pour se joindre à ses habitants et offrir au ciel des prières pour l'âme de celui qui sera l'éternel honneur de cette paroisse et de son pays. Il convenait que les derniers honneurs lui fussent rendus à cet endroit où il a vu le jour, dans cette église où il aurait voulu reposer. Disons que ses co-paroissiens se sont montrés à la hauteur de la circonstance et que la manifestation religieuse à laquelle ils ont pris part ne laissait rien à désirer.

Une foule compacte remplissait l'église drapée de noir et présentait un coup d'œil imposant. Des tentures de deuil couvraient les tableaux, les croisées et les autels. Au milieu de la nef, on avait élevé pour la circonstance un cénotaphe sur lequel brûlaient, de même que sur les autels, des centaines de cierges. Au-dessus de ce cénotaphe, on voyait le chiffre de Sir George inscrit au milieu d'une couronne de fleurs. De ce point partaient quatre immenses tentures noires qui allaient se rattacher aux angles de la nef.

Un chœur bien exercé traduisait par ses chants funèbres la douloureuse émotion qui dominait l'assistance.

C'est Mgr de St. Hyacinthe qui a officié, assisté par Mgr Vinet. M. l'abbé Gravel remplissait les fonctions de diacre et M. l'abbé Guy, celles de sous-diacre.

Dans le chœur, nous avons remarqué les membres du clergé dont les noms suivent :

J. S. Raymond, Vic.-Gén.; H. Millier, Grand-Vic.; J. Bte Dupuy, senior, curé de St. Antoine; L. M. Archambault, J. E. Levesque, P. Levesque, H. L. Girouard, V. Chartier, Vic.; P. U. Brunel, W. Lussier, C. A. Fortin, O. Monette, A. O'Donnell, J. Z. Dumontier, J. E. Germain, E. Gravel, P. Laroche, Jos. Gaboury, J. S. Derome, A. Lemay, F. X. Jeannotte, J. B. Dupuy, jr., J. P. Dupuy, F. Pratte, O. Guy, M. Beaudry, O. Allaire, M. Bouvier, Ecol., M. Meunier, Ecol.

Avant l'absoute, M. l'abbé Godard, curé de St. Hilaire, fit l'éloge funèbre de Sir George E. Cartier avec une rare éloquence et une grande hauteur de pensée. Il avait choisi pour texte ces paroles des Machabées : *Elegerunt eum omnis populus Israel plinctu magno... et dixerunt: quomodo cecidit potens qui salvum faciebat populum Israel.*

"Tout le peuple en deuil pleura sa mort et il dit: Comment est-il tombé cet homme puissant qui faisait le salut d'Israël!"

Développant ce texte, le prédicateur nous montre le peuple canadien pleurant Sir George, le défenseur de la religion et de la patrie, comme autrefois la nation juive pleurant le sort de Judas Machabée mort en défendant son pays et sa loi.

Passant en revue sa carrière politique, il nous le représente comme l'homme d'État dévoué à son pays, travaillant à assurer à ses compatriotes la part d'influence qui doit leur revenir en Amérique, cherchant à implanter sur la terre d'Amérique des institutions monarchiques capables de faire contrepoids aux institutions démocratiques qui existent près de nous.

Abordant un autre ordre d'idées le prédicateur nous fait voir M. Cartier travaillant à défendre la cause de la religion, se proclamant catholique ultramontain, prêt à obéir à toutes les volontés de Rome puisqu'il a accepté le Syllabus.

Il termine, en demandant à Dieu pour l'homme qui a écrit son nom dans les annales politiques et religieuses de la patrie terrestre de faire qu'il brille d'un vif éclat dans les parvis de la patrie céleste.

Cet éloge a vivement impressionné l'auditoire pénétré des pensées qui se pressaient naturellement à l'esprit des personnes réunies dans ce temple.

Après l'absoute la foule quitta l'église émue et attristée. Tout dans ce qui l'entourait était bien fait pour nous plonger dans de tristes pensées. Nous venions de quitter ce temple où celui que nous pleurons était venu si souvent s'agenouiller, où il avait puisé ses convictions religieuses qui se montraient si fermes à ces derniers moments, nous étions sur les bords de cette rivière où s'est écoulée sa jeunesse alors qu'il rêvait un avenir si différent de celui qui l'attendait. A ce moment le soleil se voilait, et tout nous apparaissait sous un jour triste, l'émotion devenait poignante. Il nous semble que parfois la nature se met en harmonie, avec nos sentiments et que les choses ont leur tristesse. *Sunt lacrimæ rerum...*

Cette cérémonie funèbre avait un cachet particulier. A Montréal, c'était la reconnaissance publique qui éclatait dans une immense manifestation; à St. Antoine, c'était l'affection des parents et des amis qui se traduisait par des larmes et par une cérémonie funèbre moins grandiose mais plus propre à produire sur le cœur ces impressions que l'on ressent si vivement. Dans un cas comme dans l'autre, la mémoire de notre grand citoyen a été honorée comme elle le méritait, et partout l'on a parfaitement su s'acquitter d'une dette de reconnaissance et d'affection.

Nous espérons donner une analyse assez complète du sermon de M. l'abbé Godard.

Plusieurs des personnes qui se sont rendues à St. Antoine, ont dû passer la nuit à St. Denis. Celui qui écrit ces lignes a passé la nuit dans une maison à laquelle se rattache un souvenir historique. C'est là qu'Ovide Perrault est mort en 1837. Il était sorti de cette maison (occupée aujourd'hui par M. St. Germain) pour prévenir ses amis de l'arrivée des troupes anglaises. Au moment où il leur rendait ce service, une balle l'atteignit dans le dos et il mourut quelques instants après. Ses amis transportèrent son cadavre de l'autre côté de l'eau à St. Antoine, où il fut enterré près de l'église. On nous a montré l'endroit où reposent les restes de ce malheureux jeune homme enlevé peut-être à un brillant avenir. — *La Minerve.*

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il y a eu dîner, le 23 juillet, à Spencer Wood, en l'honneur du Duc de Manchester et de Lord Maudeville, actuellement les hôtes du lieutenant-gouverneur. Le duc et son fils avaient visité le jour précédent le village des Hurons, de Lorette, après avoir déjeuné, chemin faisant, au château de Courcy, résidence de l'hon. Juge Taschereau.

Les hon. MM. Chauveau et Blanchet sont nommés membres du Conseil de l'instruction publique, section catholique, et M. J. W. Dawson, L.L. D., membre de la section protestante.

Il sera donné un grand banquet à Phon. T. N. Gibbs, le 11 du mois prochain, à Brooklin, Ontario-Sud. Plusieurs membres du Conseil Privé y assisteront.

On lit dans la *Gazette* du 25 juillet.

"Mercredi dernier l'ingénieur-en-chef de la compagnie du chemin de colonisation du Nord, en compagnie de l'assistant-ingénieur et des entrepreneurs, examina le terrain entre Hochelaga et Ste. Thérèse et choisit les diverses routes préliminaires qui seront explorées afin de passer avantageusement les hauteurs du Mile-End.

"Hier matin un corps d'ingénieurs a commencé les opérations à Hochelaga et ils pousseront les travaux avec la plus grande rapidité, afin de permettre à l'ingénieur-en-chef de présenter son rapport au plus vite aux directeurs sur le choix de la route.

"Aussitôt après cela le tracé sera localisé et les entrepreneurs commenceront les travaux. Le contrat a été signé hier par le président, Sir Hugh Allan, et les entrepreneurs, MM. Duncan, MacDonald et Cie. Ceux-ci font tous les préparatifs nécessaires pour se mettre à l'œuvre dès que la ligne sera localisée." Le prix du contrat est de \$4,220,500 en outre des extras.

Dimanche midi, M. O. Gauthier, fils du maire d'Hochelaga, s'est accidentellement noyé. Il se promenait avec quelques amis sur le fleuve en face du couvent lorsque leur chaloupe chavira. Ce malheureux jeune homme ne put se sauver. Il était âgé de vingt-et-un ans.

La mort si subite du Dr. Jules Robitaille, arrivée vers 5 heures, après midi, 22 juillet, a produit un sentiment de stupeur dans la population du faubourg St. Jean. M. Robitaille était indisposé depuis la veille, et, vers 5 heures, se sentant tout-à-coup affaibli, il appela la personne qui tenait sa maison, et lui demanda quelque chose, qu'elle s'empressa d'aller chercher. Mais elle était à peine passée dans un autre appartement, qu'elle l'entendit tomber lourdement sur le plancher. Elle se hâta de revenir à lui, et vit qu'il se mourait. En effet, il expira un instant après avoir été déposé sur un lit. L'enquête a eu lieu à 6 heures; le jury a déclaré qu'il était mort d'une maladie de cœur. Le défunt était le fils aîné du Dr. Olivier Robitaille. Il n'était âgé que de 28 ans.

VOL DE MALLES.—Le 24 juillet, un Monsieur, venant de Chambly, à Montréal, remarqua dans un champ voisin du chemin un grand nombre de morceaux de papier, les uns jaunes et les autres blancs; poussé par la curiosité, il sauta la clôture et se mit à examiner ces fragments de papier. Nul moyen de se tromper: il voyait un certain nombre de lettres, dont les unes étaient arrachées de leur enveloppe. Bien plus, toutes ces lettres étaient euresgistrées. Elles venaient d'Ecosse, d'Angleterre et de France.

Des soupçons d'un vol de malle vinrent à l'esprit du Monsieur et le portèrent à être plus minutieux dans son examen. Son regard fut attiré par un morceau de papier vert qui sortait de l'angle d'une enveloppe déchirée; il prit l'enveloppe et trouva une lettre et dans cette lettre un billet de \$5. L'enveloppe, la lettre et le billet étaient déchirés en trois parties. Plus de doute, il avait maintenant la preuve d'un vol qui avait été commis très précipitamment.

Il ramassa avec soin tous les morceaux de papier, en fit un paquet et continua son voyage à Montréal. Son premier soin en arrivant en cette ville, fut d'aller au Bureau de Poste pour parler aux autorités et leur remettre ce qu'il avait apporté.

Le maître de poste ouvrit le paquet et examina les enveloppes pour connaître l'auteur de ce vol. Sur chacune des enveloppes il remarqua la marque privée de M. Francis Maynard, l'un des courriers réguliers du bureau. Il manda aussitôt le détective Lafon et lui confia le cas. Peu de temps après M. Francis Maynard fut arrêté et conduit à la Cour de Police où il doit subir aujourd'hui son procès. Le prisonnier n'est âgé que de 22 ans.

On lit dans le *Constitutionnel*:

Il nous fait grand plaisir de mentionner que dans les concours universitaires de cette année, le prix du Prince de Galles a été remporté par M. Ethier, de St. Guillaume, élève du Séminaire de Nicolet, qui avait déjà remporté le prix fondé par les anciens élèves.

Nous empruntons à l'*Événement* les détails qui suivent sur l'accident dont nous avons déjà donné la nouvelle:

Un lugubre malheur vient encore de frapper une respectable famille. Plusieurs amis avaient organisé une partie de plaisir et une promenade sur la rivière St. Henri, se promettant bien de garder bon souvenir d'une journée qui s'annonçait si belle. Vers les 9^h heures, M. Blais était à goûter, avec quelques compagnons d'excursion, les plaisirs de la pêche, lorsque soudain l'idée lui vint de se baigner. Aussitôt fait que pensé. Malheureusement M. Blais disparut tout à coup, submergé dans un remous. Nous laissons à penser quelle fut la douleur et l'épouvante des témoins de cette scène. Mille efforts furent tentés pour le secourir, mais en vain. On ne retira de l'eau qu'à grande peine, son frère qui s'était précipité à son secours, et peu s'en fallut que l'on eut deux morts à déplorer.

INCENDIE DESTRUCTEUR.—Samedi, le 19 juillet, à 4 heures de l'après-midi, un incendie terrible s'est déclaré au No. 74 de la rue St. Antoine, dans l'établissement de MM. A. C. et N. Larivière. L'élément destructeur s'est propagé rapidement et a atteint, en quelques instants, la boulangerie de MM. Fitts & Cie., rue des Inspecteurs, mais les pompiers sont parvenus à sauver des flammes la grande maison en pierre de taille de M. Fitts.

Le feu a ensuite gagné la rue St. Bonaventure; le marché public qu'il y a au coin de cette rue, et deux autres petites maisons ont été détruites. Six ou sept maisons en bois de la rue St. Marguerite sont aussi devenues la proie des flammes.

Trois autres baisses de la rue St. Antoine ont été endommagées.

Les propriétaires des maisons incendiées ne sont assurés que pour des sommes insignifiantes. MM. A. C. et N. Larivière n'ont aucune assurance et leurs pertes sont évaluées à environ \$80,000.

On ignore l'origine du feu.

Outre un nombre considérable de voitures, MM. Larivière ont perdu dans cet incendie une immense quantité de planches et de charbon.

Les victimes de ce feu sont: sur la rue Ste. Marguerite: MM. Corbeille, L. Dussault, Serré, Charland et Husereau; sur la ruelle Blanchard: MM. Robert, Thérien, Marcell et Vary.

ÉTOUFFÉE PAR UNE FIGURE DE GUEPPE.—Le 6 juillet, le sieur Deschamps, sculpteur, domicilié faubourg Saint-Antoine, avait rapporté de la campagne un panier rempli d'abricots qu'il destinait surtout à ses enfants. Ceux-ci se jetèrent avec avidité sur les fruits, et une petite fille de douze ans, nommée Maria, mit dans sa bouche un abricot un peu mûr, sans faire attention qu'une guêpe s'y était logée.

Au moment où elle avalait, l'insecte pressé au passage, chercha une issue, et avant de s'échapper, piqua le voile du palais. Aussitôt une enflure considérable se produisit. On courut chercher un médecin; mais lorsqu'il arriva, il était trop tard, l'enfant était morte étouffée.

PERSONNEL.—M. E. Gérin, M.P.P., rédacteur du *Constitutionnel* a été admis, samedi dernier, au nombre des membres de l'ordre des avocats. Nous félicitons notre ami et confrère, qui ne tardera pas, s'il veut exercer sa nouvelle profession, à se distinguer au palais, autant que dans le journalisme et le parlement.

LA RÉCOLTE DANS LE DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.—D'après les nouvelles que nous recevons, dit le *Constitutionnel*, des différentes paroisses de notre district, la récolte sera bonne. En quelques endroits la sécheresse a fait tort au foin, mais les grains sont beaux. Les orages que nous avons eus, ces jours-ci, n'ont pu faire que du bien à la terre.

NOS FORÊTS.

Nous lisons dans l'*Avenir National* de Troy:

Une commission nommée par la législature de l'État de New-York vient de se prononcer pour la transformation en parc réservé de la vaste forêt Adirondacks, à l'ouest du lac Champlain. Cette forêt couvre la région montagneuse d'où sortent la plupart des affluents de l'Hudson. Il y aurait un véritable danger à déboiser ces montagnes, ainsi que le prouve l'expérience de plusieurs nations européennes, et surtout de l'Espagne. Le déboisement graduel serait suivi d'une diminution correspondante des cours d'eau de la vallée de l'Hudson, et on verrait probablement de longues sécheresses succéder à des inondations désastreuses.

C'est pour prévenir ce danger que la commission propose à l'État de conserver la propriété de la forêt des Adirondacks, à laquelle on donnerait le nom de State Park. La forêt, dont l'étendue est de deux millions d'acres, serait protégée contre la hache des bûcherons. Les coupes de bois y seraient réglées comme elles le sont en France et en Allemagne.

On croit que la législature d'Albany donnera sa sanction à cet utile projet.

Le *Constitutionnel* ajoute avec raison, ce qui suit:

Voilà un bel exemple donné par l'État de New-York, un exemple que les autres nations d'Amérique seront bien obligées de suivre, mais peut-être sera-t-il trop tard quand elles se décideront. L'aménagement de nos forêts est devenu une des questions les plus importantes de notre politique provinciale.

"LECHO DU CANADA."

C'est le nom d'un nouveau journal fondé aux États-Unis dans l'intérêt des Canadiens-Français. Succès et prospérité à notre confrère. Son programme est honnête et patriotique:

"Fall-River, qui aujourd'hui occupe le premier rang parmi les villes manufacturières des États-Unis, compte un nombre de ses citoyens les plus actifs, une population de plus de six mille Canadiens d'origine française. Il n'y a que peu d'années encore, nous étions à peu près inconnus des manufacturiers américains, quant maintenant nos compatriotes sont recherchés d'eux pour leur activité, leur intelligence et leur intégrité toute française.

"L'accroissement si rapide de l'élément canadien-français parmi nous, a inspiré la réflexion que plus des trois-quarts de notre population ignore complètement la langue anglaise et que nécessairement, ils demeurent étrangers à presque tout ce qui se passe journalièrement autour d'eux, au grand détriment de l'éducation de leurs familles.

"Nous publions donc aujourd'hui pour la première fois, une feuille hebdomadaire, qui rencontrera, nous en sommes convaincus, l'approbation et l'appui effectif de tous nos compatriotes.

"Le peuple canadien, quoi qu'on en dise, aime à lire, et l'on sait qu'il apprécie toujours les bonnes informations, surtout quand elles lui sont données à propos et qu'elles viennent de bonne source.

"Évitant avec soin de ne jamais prendre part aux discussions politiques, ou même de manifester une opinion personnelle, nous nous contenterons de tenir nos lecteurs au courant des nouvelles du Canada, quelle que soit leur nature. Nous tenons surtout à ce qu'il soit bien compris que notre feuille est publiée uniquement dans l'intérêt de la population canadienne française de Fall River. Défendant ses droits, nous travaillerons avec ardeur à tout ce qui peut l'intéresser matériellement, tout en lui rappelant fréquemment que la devise de nos pères était:

"DIEU, HONNEUR ET PATRIE!"

"ALFRED MIGNAULT,

"HONORARIUS BRUGRAND."

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Montréal, le 23 Juillet, Madame C. D. Thériault, une fille.
A Fall River, Mass., le 21 Juillet, la dame de M. J. St. George, marchand de caennures, une fille.
A North Cambridge, Mass., le 20 Juillet, la dame de M. Pierre Masson, une fille.